

Des siècles de tribulations pour une sous-préfecture

Même si aucune menace précise n'est à ce jour avérée pour La Tour-du-Pin, la volonté affichée par le gouvernement actuel de "rationaliser" la carte des sous-préfectures (notre édition d'hier) rappelle que l'organisation de l'État n'a pas été sans soubresaut ni conflit dans le secteur. Tour d'horizons à travers les siècles.

L'histoire agitée du Nord-Isère révèle une très ancienne rivalité entre les cités. La Tour-du-Pin fut, au Moyen-Âge, une puissante baronnie des derniers Dauphins mais, sur la fin, les grands nobles n'y résidaient plus. Bien avant, Vienne avait perdu sa position politique au bénéfice de Lyon, après de funestes révoltes romano-gauloises. Les Viennois furent aussi dépossédés du pouvoir temporel de l'évêché avec le rattachement au Royaume de France.

1 La Tour sur la touche

Dès la fin du XIII^e siècle, Bourgoin devint la capitale du bailliage du Viennois-Terre de la Tour ainsi que le siège de la Cour majeure du Viennois, en raison de sa position au milieu du territoire. Juste pour un temps : en 1450, le siège est transféré à Vienne. Grosse déception pour Bourgoin, la Terre de la Tour et le Nord de ce qui est aujourd'hui le département de l'Isère.

2 Bourgoin et La Tour solidaires

En 1453, les États du Dauphiné réunis à Romans demandent que "le siège de la Cour du Viennois et de la Terre de la Tour soit ramené à Bourgoin, qui est au milieu du pays, tandis que Vienne est au bout". Revanche de la revanche ? Non. Le Dauphin Louis fait répondre : "le siège de la juridiction restera à

Vienne." Et paf ! En 1457, Charles VII, son père, annule cette décision et fait droit à la requête de l'Est dauphinois. Mais l'ex-Dauphin, devenu Louis XI, s'empresse de révoquer les décisions prises par son père. C'est un lourd échec pour Bourgoin.

3 La Gère finit à l'eau, La Tour gronde

Saut dans le temps, nous voici au lendemain de la Révolution française. En 1790, l'Assemblée veut donner à la France de nouvelles divisions administratives, avec le projet de département "La Gère", dont le chef-lieu doit être Vienne. Six districts (cantons) sont désignés dans cet ensemble, dont Le Pont-de-Beauvoisin, Bourgoin, Crémieu et La Côte-Saint-André. La Tour-du-Pin n'y figure pas : ses notables assemblés expriment "la profonde douleur dont cette nouvelle les a pénétrés. Ils croiraient manquer à eux-mêmes et à leurs concitoyens, s'ils laissaient ignorer à l'auguste Assemblée que La Tour-du-Pin doit avoir un district de préférence au Pont-de-Beauvoisin et même à Bourgoin, ce qu'ils s'efforcent de prouver longuement". L'idée du département de la Gère est finalement abandonnée.

4 Victoire pour "l'air pur et salubre"

En 1800, le département de l'Isère est créé avec quatre districts : Grenoble, La Tour-du-Pin, Saint-Marcellin et



L'actuelle sous-préfecture a été aménagée dans les années 1960. Auparavant, l'ensemble était une étude de notaire. Dans les années 1990, le bâtiment a connu une extension qui accueille aujourd'hui les services au public. L'implantation de la représentation de l'État à La Tour-du-Pin n'a pas non plus été sans remous. Photos archives JB

Vienne. À défaut de la désignation de sa ville comme chef-lieu du district, le maire de Bourgoin obtient de l'Assemblée nationale le tribunal, pourtant fortement convoité par Vienne. Une maigre consolation. Le premier sous-préfet de La Tour-du-Pin, Guillaume Sapey (président Commissaire du gouvernement), est nommé en l'an VIII. Il occupera cette fonction de 1800 à 1815. Déjà, un différend naît et La Tour-du-Pin veut récupérer le tribunal. Une pétition des 80 communes du district sur 142 demande que l'instance soit déplacée en pays turripinois, faisant valoir son "air

pur et salubre, l'affabilité de ses habitants, leur union si touchante et son manque d'hommes de lois".

5 Bourgoin contre La Tour

De nouvelles pétitions sont lancées en 1815, en 1834 et 1848, mais cette fois, c'est Bourgoin qui se bat pour avoir la sous-préfecture. Le spectre du transfert de la sous-préfecture ne date donc pas d'hier. Son utilisation à des fins politiques non plus. On trouve au XIX^e siècle des traces d'instrumentalisation de la question pour influencer les électeurs et rallier les indécis.

6 On prend les mêmes

Optimiste, l'histoire local André Denier écrivait en 1951 : "Aujourd'hui, cette rivalité est bien éteinte et on conçoit mal qu'à notre époque elle puisse renaitre". Dans notre édition d'hier l'actuel maire de La Tour-du-Pin disait peu ou prou la même chose. Reste un risque celui que l'Histoire soit, comme le dit l'adage, un éternel recommencement.

J.-J. B. La Tour prend Garç

SOURCES

D'après l'abbé Martin, Romain Bouquet et André Denier et autres archives.



Jusque dans les années 1960, la mairie/sous-préfecture était située sur l'actuelle place Antonin-Dubost (les Halles). Sur ces différentes cartes postales, on constate les effets du "relooking" de la façade, opéré vers 1910 pour donner au bâtiment le style Louis XI (photo en haut à droite). Cette construction historique, jugée irrécupérable par les autorités, a été démolie le 10 novembre 1971.

